Mairie

Hôtel de ville 1, place de la République 31560 SAINT-LÉON

© 05 61 81 92 03 – Fax : 05 61 81 77 41 @: mairiedesaint-leon@wanadoo.fr

www.saintleon31.fr Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi :

8h – 12h / 14h – 17h00

Mr le Maire reçoit sur RDV

le mercredi et le samedi matin

Mmes Mrs les adjoints reçoivent sur RDV le

vendredi après midi

Agence postale Communale

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h - 12h

Groupe scolaire de Rouaix

Directrice: Mme DUCLOS

2 05 61 81 56 27

 $\widehat{\textbf{Cantine scolaire:}}$

2 05 61 81 92 00

COLAURSUD

• Site du Moulin

Chemin du Gril

Développement économique et touristique
© 05 34 66 61 97

• Site de Nailloux

Rue de la république (au dessus du bureau de Poste) Service solidarité, Aide à domicile, Enfance et Jeunesse

2 05 62 71 96 95

SAFFON Josiane ZAMAI Priscilla

Déchetterie

Horaires d'ouverture

Mardi – Mercredi – Vendredi – Samedi 9h – 12h30 et 14h – 18h

2 05 62 18 31 22

CLSH et ALAE

CoLaurSud:

2 05 62 71 96 95

Saint-Léon:

2 05 61 27 72 88

Assistantes maternelles

BEGHIN Nathalie 05 61 27 74 97 **BELINGUIER Marie-Claude** 05 61 27 78 67 **EBERHARD Martine** 05 34 66 06 24 **CONTRERAS** Julie 06 32 42 69 61 MAINGUET Valérie 05 81 97 11 76 MARTIN Cécilia 06 72 45 61 24 05 62 85 27 31 METOIS Christelle 06 07 18 16 55 MONSERAT Carine 06 32 24 63 04 MORICE LEMBERT Cyrielle 05 61 80 13 81 06 60 36 03 54 05 34 66 32 39 PISANO Rose Marie **ROMA Martine** 05 61 81 93 03

Permanences PMI

PMI Castanet Tolosan
 68 Av Lauragais
 31320 CASTANET
 05 62 71 91 80

Tous les jours de 9h à 17h

PMI Montgiscard
Place de l'église
31450 MONTGISCARD
© 05 61 81 90 10
Tous les lundi matin

Puéricultrice

- Secteur Saint-Léon : Mme DUGUEPEROU (Montgiscard)
- Secteur Nailloux : Mme SCHIAVO (Villefranche de Lauragais)

Pharmacie de garde

05 62 71 07 04

06 99 71 84 53

Un service « **RESOGARDES** » a été mis en place par le syndicat des pharmaciens de Haute Garonne, il vous suffit de composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur.

ALLO DOCTEUR

Un service médical de garde est à votre écoute pour vous apporter une réponse médicale adaptée à vos besoins 3699.

A partir de 20 h et toutes les nuits, WE et jours féries

Point d'appui

Ce service est destiné aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux entreprises, aux étudiants/scolaire.

• Mairie (anciens locaux du SIECHA)

Rue de la république 31560 Nailloux

© 05 34 66 91 64

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 13h30 – 17h

Vendredi: 9h – 13h

Tous les derniers samedis du mois de 9h30 à 12h30



Madame, Monsieur, chers amis Saint-Léonnais,

"Vous qui vivez, donnez une pensée aux morts", écrivait Victor Hugo. Les français ont répondu nombreux, très nombreux au cours des rassemblements qui se sont déroulés suite aux attentats en 2015, d'abord le 7 janvier à Charlie Hebdo et plus récemment le 13 novembre au Bataclan et à la terrasse de deux restaurants parisiens, faisant 130 morts et de très nombreux blessés.

Une fois de plus, notre presse, notre mode de vie, notre culture, notre vivre ensemble, notre République et sa laïcité ont été touchés par des attentats ignobles.

De nombreux Saint-Léonnais se sont retrouvés également pour accompagner neuf de nos aînés qui nous ont quittés en 2015 avec une pensée particulière pour Yves Bordes et Josiane Marty qui m'ont accompagné au sein du Conseil Municipal avec fidélité.

Heureusement Saint-Léon se régénère avec 7 mariages et 20 naissances qui permettront de former dans les 3 prochaines années une classe maternelle. J'en profite pour saluer le bon travail de nos enseignants et du personnel communal au sein de notre Ecole Publique.

2015, c'est également la réalisation de quelques travaux :

- l'intervention d'un artisan local pour nettoyer la toiture de l'église et déboucher les dalles remplies de fiente de pigeons ce qui avait provoqué des gouttières et dégradé deux chapelles,
- réfection du Foyer Rural de Caussidières avec la pose d'un faux plafond pour améliorer l'acoustique ainsi que la mise aux normes électriques, l'ensemble réalisé par des artisans locaux, les peintures intérieures et extérieures réalisées en régie par nos deux employés communaux,
- actuellement en cours, la construction du local pétanque qui sera terminé pour les premiers concours du printemps prochain,
- mise à disposition du local communal pour le salon de coiffure.
- des travaux tant attendus Chemin de Mordesson, Chemin de la Trotte ainsi que le renforcement du pont de Trévignes ont été réalisés par COLAURSUD dans le cadre de sa compétence voierie.
- et enfin depuis le 12 décembre 2014, le Conseil Municipal a lancé les études pour l'élaboration du PLU, le débat en Conseil Municipal sur le PADD est prévu en janvier.

En 2016, nous allons procéder aux études de faisabilité du carillon de l'église Saint-Jacques de Saint-Léon pour permettre à notre commune de se positionner dans le volet touristique du Pays Lauragais avec le soutien de l'Office de tourisme, de l'Association "Carillons en Pays Lauragais" et de l'école de Carillonneurs créée au sein de l'Ecole de Musique de Saint-Léon. Ce dossier va demander du temps et le soutien financier des collectivités que nous solliciterons pour bénéficier d'un bon dossier de subventions pour pouvoir le financer. Une souscription a été ouverte à cet effet le jour de l'assemblée générale de l'association "Carillons en Pays d'Oc".

Nous allons également lancer les études pour réaliser un atelier municipal nécessaire pour le bon fonctionnement des services techniques municipaux ainsi que les devis pour terminer les allées des cimetières de Saint-Léon et Caussidières.

Dans le cadre des amendes de police, nous avons déposé un dossier pour réaliser un passage surélevé au centre du village en lieu et place des coussins berlinois défectueux et enfin nous avons sollicité le Syndicat Départemental d'Electricité de Haute Garonne pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques chemin du Moulin en vue de son urbanisation future.

Beaucoup de projets qui ne seront réalisés bien entendu, qu'en fonction de nos moyens financiers et des subventions que nous pourrons obtenir, et programmés sur 2016-2017 et 2018.

Je remercie l'équipe municipale pour son implication dans la vie publique ainsi que le personnel communal pour le travail réalisé. Merci également aux associations qui se démènent comme elles le peuvent avec souvent moins de bénévoles mais qui assurent de très bonnes activités dans la diversité.

Nous commençons l'année animés de bonnes résolutions et j'espère que tous ensemble nous passerons une bonne année 2016 dans la paix et la convivialité.

A vous tous ici réunis que je remercie d'être venus nombreux et à tous ceux qui vous sont chers, j'adresse mes vœux les plus sincères de joie, de bonheur et surtout de santé pour mener à bien nos projets.

Le Maire, Jean-Claude LANDET

Sommaire

Page 1 : Edito. Discours des Vœux – Page 2 : Etat Civil – Page 3 : Vie de la Commune – Page 5 : Vie Economique – Page 7 : Vie Pratique - Page 8 : Intercommunalité – Page 9 : Journal des associations – Page 17 : Compte rendus Conseil Municipal

Directeur de la Publication : Jean-Claude LANDET - Maire Rédaction, maquette, photos : Commission communication

• ETAT CIVIL

NAISSANCES	
COSTARD Eliott	16/02/2015
ESCAUT Léa	10/03/2015
CHANCLU Mathis	23/03/2015
PRUDHOMME Evan	03/04/2015
HEROUARD LENEVEUX Lucie	10/04/2015
AUSSERESSES Thiméo	22/04/2015
COLOMBIES Romane	27/04/2015
DUBAC Pauline	04/05/2015
BOSCA Axelle	22/06/2015
BROU Alban	15/07/2015
VETTES Lino	01/08/2015
MONDESERT Faustine	03/08/2015
DESQUINES Ilan	19/08/2015
BROUSSE Clément	23/09/2015
DAILLER Juliette	01/10/2015
WENDLING Axel	05/10/2015
RIZZO BONARDI Léo	21/10/2015
NAVAJAS Léa	03/12/2015
PENA Maxime	11/12/2015
RENARD Victor	16/12/2015
MARIAGES	
PHOMMAVONGSAY Vanassak & REY Françoise	04/07/2015
GARCIA David & PERA Nathalie	25/07/2015
LAMOUROUX Jean-Roch & KUPIEC Emilie	04/08/2015
VERGE Claude & UNGLAS Céline	22/08/2015
DE ROSSI Cédric & SOUCI Marie	12/09/2015
FEGHOUL Ahmed & DJARLOUL Awda	26/09/2015
BEN Christophe & ALES Elizabeth	28/12/2015
DECES	
ARMENGAUD Paule Veuve CESSES	02/02/2015
RAFFANEL Marie-Jeanne Veuve CROUZILLAT	09/02/2015
MAUREL Emilie épouse RAFFANEL	29/04/2015
SUBRA Pierre	21/05/2015
DEVEZE Georges	29/06/2015
BORDES Yves	30/08/2015
CECCONATO Ida Veuve PEZ	31/08/2015
AMOUROUX Andrée épouse ANDRAU	20/10/2015
GALINIER Josiane épouse MARTY	01/11/2015

VIE DE LA COMMUNE

Au cours de 2015, divers travaux ont été réalisés :

- réfection de la salle du Foyer rural de Caussidières (isolation, peinture, chauffage, électricité)
- réfection du chemin de Mordesson
- pont de Trévignes
- nettoyage de la toiture de l'église de Saint-Léon
- amélioration des coins propres
- local pétanque en cours de réalisation

> **PLU**:

Depuis le 12 décembre 2014, le Conseil Municipal a lancé l'étude pour l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Après un appel d'offre du 27 janvier 2015 auquel 2 bureaux d'études ont répondu, la commission urbanisme, le 11/04/2015, puis le Conseil Municipal, le 13/04/2015, ont retenu le Cabinet "Paysages" basé à Balma pour élaborer ce PLU. Depuis cette date, 6 réunions de travail ont eu lieu, où étaient conviés la commission urbanisme, les services de d'Etat, le SCOT Lauragais et deux membres du personnel communal.

Après un diagnostic de l'état de la commune, le Cabinet "Paysage" pourra élaborer le PADD (projet d'aménagement et de développement durable), au début de l'année 2016.

Ce PADD sera porté à connaissance lors d'un prochain Conseil Municipal au cours duquel il y aura débat.

Nous tenons à vous rappeler que depuis le début de l'étude, un cahier d'observations est à la disposition du public à la Mairie, consultable aux heures d'ouvertures.

Dernière info.: Le PADD sera présenté et débattu en conseil municipal le 28/01/2016 et une réunion publique d'information aura lieu le 25/02/2016

> CCAS:

Cette année encore, c'est près de soixante-dix convives qui ont répondu présents à l'invitation de la municipalité et du CCAS. Toutes les conditions étaient réunies pour que ce traditionnel repas de fin d'année soit une fête conviviale autour d'un menu digne d'un réveillon.

Monsieur le Maire a rendu hommage à Madame Josiane Marty pour son implication au sein du CCAS tout au long de ses divers mandats et une pensée émue a rassemblé les participants en mémoire des personnes qui nous ont quitté au cours de cette année.



> ECOLE:

Cette année, 163 élèves de maternelle et élémentaire sont répartis en 7 classes.

Le matériel informatique a été renouvelé par la mairie dans toutes les classes, ainsi que dans le bureau de la direction.

Les classes de CM2 et de CP-CE1 ont repris l'activité natation. Les séances ont lieu une fois par semaine pendant 10 semaines à la piscine de Villefranche de Lauragais.

Les autres classes ne sont pas en reste : sortie au Pic du Midi en octobre pour le cycle 3, sortie "neige" d'une journée en février pour la classe CE1-CE2, sortie de 3 jours avec deux nuits en chalet dans le tarn pour la classe de maternelle (classe des Petits-moyens-Grands).

A l'approche du mois de février, Carnaval se prépare : ce sera le mercredi matin 17 février, avec défilé dans le village si la météo le permet.

→INSCRIPTIONS:

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2016 peuvent d'ores et déjà être enregistrées. N'attendez pas le dernier moment! Pour la maternelle, elles concernent les enfants nés en 2013.

Pour cela, présentez-vous à la mairie, on vous fera remplir une demande d'autorisation d'inscription et une fiche de renseignements. Une réunion aura leur en juin 2016 avec les futurs parents d'élèves, afin que la directrice et les enseignants leur présentent le fonctionnement de l'école et répondent à leurs questions. Dans le courant du mois de juin une ½ journée d'adaptation sera proposée aux futurs nouveaux élèves de maternelle pour les familiariser avec la structure scolaire. Merci pour cela, de prendre rendez-vous en téléphonant à l'école une fois que votre enfant sera inscrit (05.61.81.56.27)

> Assemblée générale de "Carillons en Pays d'Oc" et souscription publique :

Dans le clocher de l'église de Saint-Léon somnolait depuis de nombreuses années, un petit carillon de 10 cloches. Depuis la disparition du clavier manuel, seule la sonnerie de l'angélus signale qu'il y a ici un petit instrument mélodique datant du XIXème siècle.

La création en 2014, d'une classe de carillon par Maël Proudom au sein de l'école de musique, a suscité la volonté de remettre en service cet ensemble campanaire.

Se retroussant les manches, plusieurs membres de l'association "Carillons en Pays d'Oc" se sont mobilisés pour que ce carillon chante à nouveau comme par le passé.

Deux claviers ont ainsi été réalisés, un pour l'école de musique, qui sert à l'étude du carillon, le second installé dans le clocher. Ce dernier est à présent relié aux cloches et permet un jeu manuel que n'autorise pas le système électrique.



René Roques - Adrien Parret - Maël Proudom - Jean-Pierre Carme Autour du nouveau clavier

Le projet : notre carillon est donc composé de 10 cloches. Nous souhaitons l'amener à 23 cloches par la fonte de 15 nouvelles cloches (2 cloches sont à refondre pour une meilleure unité de l'ensemble final)

Faire vivre le patrimoine local est une chose, le faire évoluer en est une autre. Ce projet peut paraître bien ambitieux, mais nous espérons que les Saint Léonnais sauront (comme leurs prédécesseurs l'avaient fait à leur époque en installant ces 10 cloches) saisir cette opportunité afin de laisser un héritage culturel d'aujourd'hui aux générations futures !

Note	Poids	Nombre de lettres	Tarif
Do#4	21 5 kg	70	10000€
Mi4	178 kg	20	8000€
Fa4	155 kg	20	7000€
Fa##4	120 kg	20	5500€
Sol4	11 5 kg	20	5000€
So##4	105 kg	20	4500€
La4	92 kg	20	4000€
La#4	85 kg	20	3500€
Si4	75 kg	20	3000€
Do5	65 kg	20	2800€
Do#5	64 kg	20	2600€
Ré5	55 kg	20	2400€
Ré#5	46 kg	20	2000€
Mi5	43 kg	20	1800€
Fa5	42 kg	20	1500€

- Et concrètement comment ça marche ? Deux solutions s'offrent à vous :
- vous pouvez effectuer un versement d'un montant libre pour soutenir le projet, votre nom apparaîtra sur les liste des donateurs si vous le désirez ;
- vous pouvez choisir de financer une cloche ou plusieurs (en famille, entre amis, pour le quartier, etc...).Votre nom apparaîtra sur la liste des donateurs si vous le souhaitez et vous pourrez faire graver un texte sur la cloche (dans la limite de 70 lettres pour la première cloche, et 20 lettres pour toutes les autres)

Tarifs:

Vous pouvez télécharger le bulletin de soutien et de souscription sur notre site internet <u>www.saintleon31.fr</u> ou le demander en mairie.

VIE ECONOMIQUE

> LE MARCHE DE PLEIN VENT

Le marché de plein vent se tient tous les lundis sur la place du village de 15 h à 19h. On peut y trouver un primeur, un producteur de produits laitiers, un traiteur en cuisine asiatique, un traiteur guadeloupéen ...







Consommer au plus près, c'est voir plus loin

- Produits fermiers et locaux en circuit court
- Alimentation générale
- Service de livraison

Découvrez nos produits et services sur :

www.epicerie-stleon.fr

Inscrivez-vous à la newsletter, Découvrez "les produits à l'affiche" de la semaine Passez votre commande directement de chez vous!

Ou, venez nous rendre visite directement à l'épicerie.

Horaires:

Du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 Le Samedi de 9h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h30 Le Dimanche de 9h00 à 12h30

Tél: 05.61.81.73.44

Retraités : impôts locaux – comment se faire rembourser ?

"...De nombreux retraités modestes se sont trouvés assujettis à la taxe d'habitation (et éventuellement à la taxe foncière) à cause de la suppression de la demi-part fiscale qui profitait aux parents isolés ou aux veufs et veuves ayant eu un enfant. Le gouvernement a décidé de revenir en arrière afin de neutraliser cet impôt nouveau qui s'abattait sur des milliers de foyers. Le Premier Ministre a en effet annoncé que tous ces contribuables seraient remboursés.

Tous les contribuables qui étaient exonérés d'impôts locaux en 2014, seront remboursés de la taxe d'habitation et/ou de la taxe foncière qu'ils ont dû acquitter cette année. Si les contribuables ont déjà payé ces deux impôts, ils seront automatiquement remboursés d'ici mars 2016. Toutefois, s'ils ne souhaitent pas attendre aussi longtemps, l'administration fiscale leur permet de se signaler auprès de leur centre des impôts afin d'être remboursés dans un délai de trois semaines. Si les contribuables n'ont pas encore payés, le Ministère des Finances demande de ne pas tenir compte des avis d'imposition reçus. ..."

Passage à la TNT

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition.

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent :

- une aide à l'équipement TNT HD de 25 € pour les personnes dégrevées de la redevance recevant la télévision par l'antenne râteau,
- une assistance de proximité pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site internet <u>www.saintleon31fr</u> ou sur : <u>www.recevoirlatnt.fr</u> ou en appelant le centre d'appel 0970 818 818.

Des événements environnementaux à Saint Léon

Ces derniers mois l'ambassadrice du tri, Delphine Cigliana, s'est rendue à plusieurs reprises sur la Commune pour proposer des animations.



Le 29 Octobre dernier, les habitants étaient conviés pour une formation aux consignes de tri. Les participants sont ensuite repartis avec un kit de tri composé d'un sac de tri, d'un guide de tri, d'un cube pour récupérer les piles usagées et d'un « stop pub » pour limiter la publicité dans la boite aux lettres.

Le 26 Novembre la collecte de textiles

intitulée « Mission textile » avait lieu

au CLAE de l'école de Saint Léon. Une belle participation des citoyens, puisque ce sont 530 kg de textile qui ont été récoltés sur la commune. Au total, ce sont 3 220 kg qui ont été récupérés sur tout le territoire. Le partenaire NTA (Next Textiles Association) a reversé une contribution financière de 322€ qui pourra profiter aux enfants de Co.Laur.Sud.

Enfin, l'ambassadrice du tri est intervenue à l'école, à plusieurs reprises afin de sensibiliser les enfants aux gestes de tri. Ils ont ensuite revalorisé leur savoir sous forme d'affiches et de dessins.



Le parc des colonnes à verre va bientôt subir une nouvelle évolution puisque les Saint Léonais accueilleront pour la nouvelle année une nouvelle colonne à verre qui sera placée Rue des Pyrénées. Une des colonnes à verre du Boulodrome, sera placée sur le parking du terrain de sport. Cette modification est réalisée en vue de rapprocher les colonnes à verre des habitants et faciliter ainsi le recyclage des emballages en verre.

Parc éolien de Calmont, Aignes et Gibel

Les travaux du parc éolien ont commencé en février 2015. Il est composé de sept machines d'une puissance de 2MW par éolienne. La hauteur de chacune de ces machines est de 126 mètres en bout de pale. Cinq éoliennes sont situées sur le territoire de la commune de Calmont, une est située sur la commune de Gibel et la commune d'Aignes accueille la dernière éolienne. La production annuelle du parc éolien de Calmont sera équivalente à la consommation de plus de 11 700 foyers par an.



• Le Petit Journal des Associations

> TEMPS LIBRE

L'association "TEMPS Libre" organise **une exposition** regroupant les activités patchwork et peinture, à la salle du Foyer Rural de Saint-Léon le



Nous vous attendons nombreux à ce rendez-vous ! A bientôt

A Fond l'Ecole



Association A Fond l'Ecole : afondlecole@ml.free.fr
7, rue des Ecoles
31560 SAINT-LEON

Nos actions:

Les manifestations:

- Nous organisons le loto de l'école : A vos agendas, il aura lieu mi-février 2016.
 - →5 394 € reversés à la coopérative scolaire en 3 ans.
- A la rentrée, petit-déjeuner et mouchoirs pour les parents.
- Goûter du Cross de l'école pour récompenser les petits sportifs.
- Nouveauté de l'année : LACHER de BALLONS (biodégradables) avec petit mot au Père Noël.
- Organisation du repas de la fête de fin d'année de l'école, pour que petits et grands passent ensemble une soirée conviviale avant l'été.

La vie de l'école :

- © Compte-rendu pour les parents des Conseils d'école et comités de pilotage ALSH/ALAE.
- La liste de diffusion : inscription au fil de l'année.
- Livret d'accueil.
- Création d'une page Facebook : https://www.facebook.com/afondlecole

Comité des Fêtes de Caussidières

Le comité des Fêtes de Caussidières vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 et vous invite à participer aux diverses manifestations qui vont se dérouler durant l'année.

- ◆Tous les mardis à partir de 21 heures, ont lieu les concours de belote au Foyer Rural de Caussidières.
- ✔ Dimanche 13 mars, Loto au Foyer Rural de Saint-Léon à 14h30.
- Samedi 20, dimanche 21 et lundi 22 août, Fête locale. Le programme vous sera annoncé ultérieurement. Nous vous réservons le meilleur accueil pour ces manifestations.

Le Bureau.

> Joyeuses Pétrolettes Saint-Léonnaises

L'assemblée générale des JPSL s'est tenue le 9 janvier dernier, le bureau a été reconduit à l'identique avec le même nombre d'adhérents.

Comme les années passées, les sorties ont lieu le 2^{ème} dimanche du mois, elles sont réservées aux adhérents. Ponctuellement, nous organisons des sorties ouvertes à tous (voir les modalités de participation avec le Président).

La sortie "Vielles Motos" aura lieu le dernier dimanche d'é »avril, ouverte aux motos de 1930 à 1990. A cette occasion, vous pourrez voir ces motos exposées sur la place du village en tout début de matinée et à notre retour de balade, à partir de 14 heures.

Nous organisons également, la traditionnelle "Sortie Mobylettes" au mois de décembre, au profit du Téléthon. Le Bureau des "JPSL" vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.







Vous propose des

Rencontres hebdomadaires

Le mercredi de 9h15 à 10h15 gym douce

au Dojo à Stderrière le foyer Détente Bien-être Saint-Léon

> Léon rural



Les

cours de gymnastique sont animés par Brigitte pour favoriser l'amélioration de votre santé et de votre condition physique avec des activités respiratoires, du renforcement musculaire et cardio, de la souplesse, de la coordination et de l'équilibre.

Dans la bonne humeur.

le mercredi de 20h à 21h15 gym de renforcement au foyer rural

Retrouver toutes les informations sur le site internet associationdetenteetbienetre.jimdo.
com
ou nous contacter sur l'adresse mail

assoc.detenteetbienetre@gmail.com



Contacts: Sophie 06-12-39-27-55 Valérie 05.61.54.01.85 Brigitte gym.sante@free.fr **AU PROGRAMME EN 2016**

LE 29 JANVIER ASSEMBLEE GENERALE

MARS SORTIE CALICEO THALASSO

AVRIL ATELIER CULINAIRE



LE DIMANCHE 26 JUIN

L'école de musique de Saint Léon

Une expérience de plus de 50 ans

Affiliée à la Fédération des sociétés musicales de Haute Garonne, l'association est animée par Monsieur Roques, Maël Proudom et Barbara Blaser.

Tout d'abord, félicitations à **Monsieur Roques nommé CHEVALIER dans l'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES** par décret du 1 janvier 2015 pour ses services rendus depuis 1954 à l'éducation nationale dans le cadre de ses interventions musicales.

<u>De l'éveil musical à partir de 4 ans</u> pour sensibiliser à la musique et au chant, manipuler les instruments, s'initier aux différents sons et s'initier de manière ludique au solfège



<u>Le choix d'un instrument dès 7 ans</u> en cours collectifs ou individuels. Les adultes débutants ou initiés sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'association. Le prêt d'instrument est possible et **les cours de solfège sont gratuits.**

Des cours de technique de chant sont aussi proposés cette année par Barbara.

<u>Un orchestre et des concerts</u>. L'association organise de nombreux petits évènements conviviaux qui contribuent à l'animation de notre village : cérémonies commémoratives, messes solennelles, apéritifs dansants dans les fêtes locales de Saint-Léon et Caussidières, concert de Noël, exposition d'instruments anciens au cours de la journée des associations...

Pour célébrer la fête de la musique, des concerts sont organisés pendant la troisième semaine de juin. On peut y découvrir le "Quatuor saxo", le "Sax quartet" et le "Quatuor clarinette" ainsi que les auditions de piano, quitare, harmonissimo, accordéon-mandoline et pour finir le concert harmonie de l'école de musique.



<u>Les cours de carillon</u> organisés par Maël se poursuivent ainsi que la rénovation du carillon de l'église de Saint-Léon : les têtes des demoiselles de Louison qui sont à l'étage ont été descendues et seront exposées tout comme le mécanisme de l'ancienne horloge.

Le 17 juin, pour la fête de la musique, la traditionnelle déambulation musicale dans les rues du village s'est transformée en audition du carillon. Maël, le professeur de carillon, a joué plusieurs airs traditionnels sous l'oreille attentive des élèves.

Le 24 juin, les élèves de l'école de musique de Saint-Léon ont visité le carillon et l'orgue de la collégiale de Saint Michel de Castelnaudary en guise de sortie de fin d'année. Ils étaient invités par Roland Tandou, Président de l'association qui s'occupe de ces instruments. Le carillon possède 35 cloches et un clavier normalisé, ce qui leur a permis de jouer le morceau que 5 élèves ont présenté à l'examen de carillon du conservatoire de Pamiers. La journée s'est terminée à Lagarde en Lauragais autour du clavier du carillon de Jean-Marc Espalier.

Le 19 décembre s'est tenue l'assemblée Générale de l'association "Carillons en Pays D'oc" en présence de Mr le Maire avec 35 représentants venus de loin (Corse, Pau, Les Landes, Aveyron, Nîmes, Lyon). Les carillonneurs ont ensuite sonné pendant 45 mn. Apéritif dinatoire et goûter à l'école de musique ont conclu cette belle journée qui fut une réussite totale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Monsieur René Roques au 06 62 91 75 64

Rencontres artistiques Parents/Bébés, Le Bus des Mille et Une Couleurs

Arts Plastiques (installations visuelles, tactiles, sonores ...à explorer / Couleurs de peinture) et Marionnettes, ou Sons et Rythmes, ou Voix et Chant, ou Gestes dansés

LES RV de St Léon (devant la salle des fêtes, près de mairie, église, et épicerie) certains vendredis de 10h à 12h, et de 15h à 17h

Vendredis 5 février 2016 : Installation plastique/Sons & Rythmes 19 février : Installation plastique/Voix & Chant 18 mars : Couleurs de peinture/Voix & Chant

1er avril : Couleurs de peinture/Marionnettes 13 mai : Couleurs de peinture/Gestes dansés 27 mai : Installation plastique/Gestes dansés 10 juin 2016 : Installation plastique/Marionnettes

S'approcher, s'asseoir, regarder de loin ou de près,

écouter, toucher, voir, sentir, transformer, déplacer, inventer, créer, s'amuser, s'endormir, gazouiller, oublier, s'étonner, jouer, s'ennuyer, se détendre, rêver...

« Du temps à partager »

Renseignements & inscriptions
EMAIL: 1001couleurs@wanadoo.fr
TEL 05 61 27 26 47 lundi au vendredi11h-18h
http://asso.1001couleurs.free.fr

Rencontres adultes/jeunes enfants (de la grossesse jusqu'à 2ans 1/2)

Les artistes de l'association créent un universque parents et bébés peuvent s'approprier, chacun à sa façon, en approchant, en regardant de loin, en écoutant, en touchant, en sentant, en s'amusant, en transformant, en donnant le sein ou le biberon, en s'endormant, en jouant, en gazouillant, en créant, en déplaçant, en oubliant, en inventant, en s'étonnant, en s'ennuyant, en se détendant, en rêvant...

Ces différents univers artistiques privilégient les langages non-verbaux.

Votre inscription par e-mail (ou par téléphone) vous assure la réservation de votre place pour la matinée ou après-midi. En cas d'imprévu, vous nous prévenez pour que nous puissions proposer votre place à une autre famille en attente. Merci! A vos agendas!

Participation financière libre de 2 à 50 euros par séance et par famille, somme que vous évaluez vousmêmes en fonction de vos revenus

Pour ceux qui souhaiteraient juste nous rencontrer, merci de venir avant ou après, le bus est fermé pendant la séance.

Association soutenue par

la Région Midi-Pyrénées, la ville de Toulouse, la Fondation de France, l'Acsé, la CAF et le Conseil Général de la Hte Garonne, la MAIF,

Pitt Ocha pour un monde de sons, et une farandole de donateurs solidaires, merci.

Pour l'aménagement du bus, merci à la Fondation de France, la CAF, l'ACSE,

Et pour son stationnement, aux services techniques de la ville de Castanet.

MILLE ET UNE COULEURS

Rencontres artistiques itinérantes jeunes enfants et adultes

> Association 31 des Saint Léon de France

Comme chaque année nous nous sommes retrouvés dans un St Léon. Il s'agissait de St Léon sur l'Isle en Dordogne (24), après Brive.



LES SAINT LEONIDES 2015 du 1er au 3 mai 2015 : traditionnelle photo des retrouvailles

Après un repas succulent, nous avons fait une petite balade dans le bourg puis des jeux de société et repas et nuitée chez la famille d'accueil. Le 2 mai visite de la Biscotterie artisanale Chanteracoise située à St Germain du Salembre. Nous apprenons qu'il ne reste plus que 6 biscotteries artisanales en France, les entreprises industrielles ayant pris le dessus pour servir la grande Distribution. Fin du XVIIIème les boulangers cherchent à conserver plus longtemps leur pain, ils inventent la biscotte qui connait le succès durant la première guerre mondiale. Dans les années 30 le savoir-faire acquis évolue. Nous n'allons pas détailler les secrets des bonnes biscottes, vous pouvez retrouver cet artisanat et toute la gamme des produits sur www.la-chanteracoise.fr.

Puis direction vers le producteur de foie gras, confits et de son élevage de canards. Après une dégustation, voici quelques conseils d'utilisation que nous faisons partager : « foie gras entier à servir frais, bloc de foie gras à servir très frais, confit-cou farci à faire dorer à la poêle. Servir le confit chaud et le cou farci froid en tranches. Gésiers à faire dorer, les servir tièdes en lamelles sur une salade. Magret fourré à servir très frais en tranches ».

Après le déjeuner, nous partons au Domaine Huso de Neuvic. Un paysage entre ciel et rivière qui raconte une des plus belles histoires de l'Aquitaine innovante et de la Dordogne gourmande. Lorsque le Domaine crée le caviar de Neuvic, c'est tout naturellement sur l'Isle. Cette rivière pionnière dans l'élevage d'esturgeons. La production de caviar est à la fois simple et complexe. Elle exige du temps, de la vigilance, du respect, une maîtrise absolue de chaque étape de la vie du poisson jusqu'à la maturation des œufs. La sélection des esturgeons détermine la qualité du caviar. Caviar de Neuvic place avant toute chose le respect du produit lui-même. Le poisson doit subir le moins de manipulation possible tout au long des huit années qui précèdent au mieux la première production des œufs. Pour les curieux : www-caviar-de-neuvic.com.

Nous terminons nos visites par le Moulin de la Veyssière (depuis 1857), fabrication artisanale en Périgord d'huile de noix et de noisettes. Moulin à eau construit au XVIème siècle, c'est le dernier de la Vallée du Vern (ruisseau) en activité. Les cerneaux de noix et les amandes de noisettes sont broyés par une meule en silex de 500kg. Une fois le fruit écrasé, nous obtenons une pâte qui est chauffée lentement dans une poêle en fonte. Cette pâte est pressée sous 40 tonnes, l'huile s'écoule. Ensuite, décantée et conditionnée sans additif ni conservateur. Les huiles de noix et de noisettes ne doivent pas être utilisées pour la cuisson, mais en salades ou crudités. L'huile de noix parfume les plats cuisinés. L'huile de noisettes accompagne les poissons cuits au four, à la poêle ou à la plancha. Pour les salades composées faites une vinaigrette huile de noisettes et de vinaigre balsamique. Pour vos gâteaux aux noix ou au chocolat, enduisez votre moule d'huile de noix ou noisettes, elles aromatiseront vos pâtisseries. L'huile se conserve à l'abri de la lumière et de la chaleur car les UV l'oxydent. Pour en savoir plus : www.moulindelaveyssiere.fr

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

EN MAI 2016 UN GRAND VOYAGE SE PREPARE : CIRCUIT CUBA



11 Jours / 9 Nuits - Toulouse / Toulouse Départ le 17 mai 2016

Jour 1 Toulouse / Paris / La Havane

- Jour 2 La Havane
- Jour 3 La Havane / Viñales / La Havane
- Jour 4 La Havane / Guama / Cienfuegos
- Jour 5 Cienfuegos / Topes de Collantes / Trinidad
- Jour 6 Trinidad : Santa Clara
- Jour 7 Santa Clara / Varadero
- Jour 8 VaraderoJour 9 Varadero
- Jour 10 Varadero / La Havane / → Paris
- Jour 11 Paris / Toulouse





17^{ème} rassemblement des Léonides : le samedi 4 et dimanche 5 juin 2016 à St Léon (33).

Nous comptons maintenant cinq St Léon de France, le maire de Saint-Léon (33), M. Tarbes se fait une joie de nous recevoir à l'occasion de la fête de la Bière avec un hébergement sur place et une visite guidée de l'abbaye Sauveterre, classée patrimoine mondial de l'UNESCO.



Pour nous rejoindre:

pas d'adhésion, ni cotisation uniquement votre participation au rassemblement annuel et l'envie de faire partager son Saint-Léon.

Pour s'inscrire au prochain rassemblement des Léonides les 4 et 5 juin 2016 Info au 0561811967 ou 0561540185

Une participation financière sera demandée pour le week-end.



L'abbaye de Sauveterre

> Association LEZARDS MARTIAUX



Lézard Martiaux est un club d'arts martiaux coréens proposant des cours de taekwondo et de Son Mudo depuis 15 ans à St Léon

La rentrée 2015 a été un véritable succès pour le club! De nombreux nouveaux adhérents ont rejoint l'association qui compte maintenant **une centaine de membres**.

Le cours Baby taekwondo pour les 4/6 ans a été doublé pour pouvoir accueillir tous les petits pratiquants. Les 7/11 ans et les ados peuvent, s'ils le souhaitent, assister à 3 cours dans la semaine. Un nouveau cours de **self défense** a été créé le samedi matin pour les ados et les adultes. Les pratiquants de **Son Mudo** restent fidèles à leur discipline et progressent depuis plusieurs années maintenant : 2 nouvelles ceintures noires en juin 2015.

Lézard martiaux est aussi un club familial où parents et enfants pratiquent chacun leur discipline, plus d'une vingtaine de familles et fratries sont inscrites au club cette année!

TEAKWONDO

Lundi 19h/20h: 7/11 ans

20h/21h30: ados/adultes

Mercredi: 16h/17h: 4/6 ans

17h/18h : 4/6 ans 18h/19h : 7/11 ans

19h/20h15: ados et adultes

Samedi: 9h30/10h30:7/16 ans





SON MUDO

Mardi et jeudi: 20h/21h

(+30 min pour les 2èmes années et plus)

SELF DEFENSE

Samedi: 10h30/11h45

Si vous souhaitez nous rejoindre en cours d'année, contactez-nous!

2016 sera riche en rencontres, stages et compétitions. Quelques dates à retenir dès maintenant:

30 janvier 2016 : passage de grade Taekwondo à St Léon

12 et 13 mars 2016 : coupe Eric LY Taekwondo à Escalquens

11 et 12 juin 2016 : venue du grand maitre coréen de Son Mudo à Toulouse : stage et passage de grade

Les instructeurs:

Taekwondo / Self Défense: Michel (mercredi / samedi) et Loïc (lundi), Son Mudo: Corine et Evelyne

N'hésitez pas à contacter le bureau de l'association pour plus d'informations :

Denis 06.33.12.92.48 / Stéphane 06.24.25.17.02 / Eulalie 06.87.01.41.89 / mail : lezardmartiauxstl31@gmail.com

COMPTE RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les compte rendus du Conseil Municipal paraissent sous forme condensée dans le bulletin (délibérations prises lors de ceux-ci). La version complète reste consultable en mairie et sur le site de la commune www.saintleon31.fr

-------CONSEIL MUNICIPAL DU 05/03/2015

Membres présents à la séance : 11 /15

LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, COLOMBIES D, MARRASSE N, TAHAR M, ANTONIO S, ESCACH M, DERS JJ, CAZAUX G, GONCALVES M

Procurations : Mme PEZ → Mr POUNT BISET

Excusés : CASES F

Absents: AYOUB S, MAZAS Ch

1/ Ligne de trésorerie :

Afin d'avancer le montant des subventions allouées par l'Agence de l'Eau Adour/Garonne et le Conseil Général à notre commune pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées, une consultation a été lancée auprès des établissements bancaires pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000.€

Trois établissements bancaires ont répondu favorablement :

<u>Caisse d'Epargne</u>: prêt de 100 000 euros sur 12 mois maximum au taux de 1.70 % et 150 euros de frais de dossier

<u>Banque Postale</u>: prêt de 76 000 euros sur 12 mois maximum au taux de 1.31 % et 350 euros de frais de dossier.

<u>Crédit Agricole</u>: prêt de 100 000 euros sur 24 mois maximum au taux de 2.20 % et 100 ruos de frais de dossier.

Mr le maire propose le mieux disant à savoir la Caisse d'Epargne.

Pour - 11 voix: LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, COLOMBIES D, MARRASSE N, TAHAR M,

ANTONIO S, ESCACH M, DERS JJ, CAZAUX G

Abs. - 1 voix: GONCALVES M

Cette délibération est approuvée.

2/ Remboursement prélèvement indu du prêt STEP d'En Conté :

Le 15/03/2014, la Caisse d'Epargne a prélevé sur de compte de la commune, l'annuité du prêt relatif à la construction de STEP d'En Conté (33 904.87 €) alors que cet emprunt avait été transféré avec les stations d'épurations de la commune au SMEA 31 (alors que les annuités 2012 et 2013 avaient bien été remboursées directement par le SMEA).

La Caisse d'Epargne ayant refusé de rembourser cette annuité à la commune, afin que le SMEA31 puisse nous rembourser cette somme, il convient d'approuver une convention pour le règlement des dépenses réglées à tort par les adhérents du SMEA 31.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, COLOMBIES D, MARRASSE N, TAHAR M, ANTONIO S, ESCACH M, DERS JJ, CAZAUX G

Abs. - 1 voix: GONCALVES M

Cette délibération est approuvée.

3/ Personnel communal : Modification du tableau des effectifs :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que madame DEMAY Sylvie, adjoint administratif territorial de 2èue classe, ayant été reçue au concours d'accés au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles, il propose de modifier le tableau des effectifs du personnel communal, en supprimant un poste d'adjoint administratif de 2ème classe (30h/semaine) et en créant un poste d'ATSEM de 1ère classe (30h/semaine).

Après le délai légal de vacance d'emploi (1mois) et l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 31, Monsieur le Maire sera mandaté pour nommer Mme DEMAY Sylvie dans son nouveau grade.

Pour – 12 voix LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, COLOMBIES D, MARRASSE N, TAHAR M, ANTONIO S, ESCACH M, DERS JJ, CAZAUX , GONCALVES M

Cette délibération est approuvée.

4/ Mise à disposition de COLAURSUD du personnel communal :

Il convient de renouveler pour une nouvelle période de 3 ans, la mise à disposition à la communauté de communes COLAURSUD des agents communaux pour le fonctionnement des ALAE.

Monsieur le Maire doit être chargé de signer la convention de mise à disposition, de saisir la Commission Administrative Paritaire du CDG 31 pour avis, de prendre les arrêtés d mise à disposition.

Pour – 12 voix LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, COLOMBIES D, MARRASSE N, TAHAR M, ANTONIO S, ESCACH M, DERS JJ, CAZAUX , GONCALVES M

------Conseil Municipal du 13/04/2015

Membres présents à la séance : 13/15

LANDET J.C, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, MAZAS Ch, ANTONIO S, CASES F, GONCALVES M, MARRASSÉ N

Membres du CCAS présents à la séance : BOULANGER J, DEMAY J, MARTY J, SANZ A

Procurations Conseil Municipal:

COLOMBIES David → POUNT BISET Pierre

Procuration CCAS:

COLOMBIES David → BOULANGER Jocelyne

Excusés: AYOUB Sabrina

1/ Budget du Centre Communal d'Action Sociale

a/ Approbation du compte administratif 2014 :

Excédent de clôture : 17 037.33 € Section de fonctionnement : 814.33 € Section d'investissement : 16 222.00 €

Pour – 6 voix : MARTY J, DEMAY J, BOULANGER J, SANZ A, COLOMBIES D, MARRASSÉ N

Abs - 1 voix : CASES F

Le compte administratif 2014 du CCAS est approuvé.

b/ Approbation du compte de gestion 2014 :

Le compte de gestion 2014 du CCAS dressé par Monsieur le Trésorier de Nailloux dégage le même résultat que le compte administratif du CCAS, soit un excédent total de 17 037.33€

Pour – 7 voix : LANDET JC, MARTY J, DEMAY J, BOULANGER J, SANZ A, COLOMBIES D, MARRASSÉ N Abs - 1 voix : CASES F

Le compte de gestion 2014 du CCAS est approuvé.

c/ Vote du budget primitif 2015 :

Budget équilibré à la somme globale de : 24 722.00 € Section de fonctionnement : 8 500.00 € Section d'investissement : 16 200.00 €

Pour - 7 voix : LANDET JC, MARTY J, DEMAY J, BOULANGER J, SANZ A, COLOMBIES D, MARRASSÉ N

Abs - 1 voix: CASES F

Le budget primitif 2015 du CCAS est approuvé.

2/ Budget assainissement

a/ Approbation du compte administratif 2014 :

Déficit de clôture :- 39 956.33 €Section de fonctionnement :- 56 052.97 €Section d'investissement :16 096.64 €

Pour - 10 voix: MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ,

ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Contre - 1 voix: MAZAS Ch

Abs - 2 voix: GONCALVES M, CASES F

Le compte administratif 2014 du budget assainissement est approuvé.

b/ Approbation du compte de gestion 2014 :

Le compte de gestion 2014 assainissement dressé par Monsieur le Trésorier de Nailloux dégage le même résultat que le compte administratif assainissement 2014, soit un déficit total de 39 956.33 €.

 $Pour-11\ voix:$ LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Abs - 3 voix: GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Le compte de gestion 2014 du budget assainissement est approuvé.

c/ Vote du budget primitif 2015 :

Budget équilibré à la somme globale de : 328 218.66 € Section de fonctionnement : 196 995.72 € Section d'investissement : 131 222.94 €

Pour - 11 voix: LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS

JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Contre - 1 voix: MAZAS Ch

Abs - 2 voix: GONCALVES M, CASES F.

Le budget primitif 2015 du budget assainissement est approuvé.

2/ Budget communal

a/ Approbation du compte administratif 2014 :

Excédent de clôture : 138 014.20 € Section de fonctionnement : 160 524.30 € Section d'investissement : - 22 510.10 €

Pour - 10 voix: MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ,

ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Contre - 1 voix : MAZAS Ch

Le compte administratif 2014 du budget communal est approuvé.

b/ Approbation du compte de gestion 2014 :

Le compte de gestion 2014 communal dressé par Monsieur le Trésorier de Nailloux dégage le même résultat que le compte administratif assainissement 2014, soit un déficit total de 138 014.20 €.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Abs - 3 voix: GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Le compte de gestion 2014 du budget communal est approuvé.

c/ Affectation du résultat de fonctionnement 2014 :

La section d'investissement présentant un déficit de clôture de 22 510.10 €, l'affectation du résultat de fonctionnement est proposée par la commission finance de la manière suivante dans le budget primitif 2015 :

- article R1068 : autofinancement : 39 466.47 € (déficit d'inv. + déficit reste à réaliser)
- article R002 : excédent antérieur reporté : 121 057.83 €

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Abs - 3 voix: GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Approuvé.

d/ Vote des taux d'imposition 2015 :

La commission finance propose une augmentation de 1 % des taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2015, afin de financer un emprunt pour la rénovation des salles communales.

Cette augmentation génère une augmentation du produit fiscal de 5 258.00€

Monsieur le Maire propose une augmentation de taux de 2% afin d'augmenter l'autofinancement.

Taxe	Taux 2014	%	Taux 2015
Taxe d'habitation	21.36	2 %	21.78
Taxe foncière bâtie	22.84	2 %	23.29
Taxe foncière non bâtie	111.04	2 %	113.26
Produit fiscal	516 542. €		539 647.00 €

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Contre - 3 voix: GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est approuvée.

e/ Attribution de subventions aux associations :

La commission finance propose l'inscription à l'article 6574 de la somme forfaitaire de 20 000. €, le conseil municipal devant attribuer une subvention aux diverses association de la commune dans cette enveloppe.

ASSOCIATIONS	Attribué en 2014	Versé en 2014	Proposition 2015
ACCA	160	160	160
ACVA de Nailloux	50		50
A fond l'école	160	160	160
Amicale Pompiers Auterive	50		50
APGC Venerque	50		50
Arbres et Paysages d'Autan	100	100	100
ASSL Foot-Tennis	1 000	1 000	1 000
Association musicale	160	160	160
Autan les enfants	160	0	160
Comité des fêtes de Caussidières	4 500	4 500	4 500
Comité des fêtes de Saint-Léon	8 500	8 500	8 500
Comité local FNACA	160	160	160
Coopérative scolaire	2 000	2 000	2 000
Détente et bien être	160	160	160

Joyeux cochonnet	160	0	160
Joyeuses pétrolettes	160	160	160
Lézard martiaux	160	160	160
Mille et une couleurs	160	160	160
Multi danse	160	0	160
OJC judo club	160	160	160
Passion trail lauragais	160	160	160
Prévention routière	100	100	100
Rallye trompe du lauragais	160	0	160
Saint-Léon de France	160	0	160
Temps danse	160	0	160
Temps libre	160	160	160
Divers et imprévus (MAF)	930	30	930
TOTAL en euros	20 000	17 990	20 000

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D, MAZAS Ch

Abs - 2 voix: GONCALVES M, CASES F.

Cette délibération est approuvée.

f/ Vote du budget primitif 2015 :

Budget équilibré à la somme globale de 1 299 391.36 €
Section de fonctionnement : 1 016 354.83 €
Section d'investissement : 283 036.53 €

Pour - 11 voix: LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS

JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Contre - 1 voix: MAZAS Ch

Abs - 2 voix: GONCALVES M, CASES F

4/ Marché d'études pour l'élaboration d'un PLU

Suite à la consultation pour un marché d'études pour la révision du POS et sa transformation en PLU, la Commission d'Appel d'Offres lors de la réunion du 24/03/2015, a décidé de retenir les offres de 2 sociétés, ARTELIA et PAYSAGES, et de les auditionner le 03/04/2015.

Suite à cette audition, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir la proposition la mieux disante, pour l'étude et l'aide à la révision du POS de Saint-Léon et sa transformation en PLU à savoir le Cabinet Paysages pour un montant de 19 940. € HT et 4 550. € HT correspondant à la tranche conditionnelle pour "Evaluation environnementale".

Pour – 13 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D, MAZAS CH, CASES F

Abs - 1 voix: GONCALVES M

Cette délibération est approuvée.

5/ Groupement d'achat d'électricité

Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence, les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les puissances supérieures à 36 KVA sont supprimées à compter du 31/12/2015.

Cette mesure impose aux acheteurs publics d'engager la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité pour souscrire un nouveau contrat de fourniture à compter du 1^{er} janvier 2016, conformément au code des marchés publics.

Dans ce cadre, le groupement des acheteurs publics d'électricité est un outil qui, non seulement leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence mais, également, assure une maîtrise de leur budget d'énergie.

Dans ce contexte, le SDEHG a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité afin de permettre aux acheteurs soumis aux dispositions précitées de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence.

Le Conseil Municipal doit donc décider d'adhérer au groupement, approuver la convention d'adhésion et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Pour – 14 voix: LANDET J.C, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ, ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D, MORIN B, MAZAS Ch, CASES F, GONCALVES M

Cette délibération est approuvée.

6/ Questions diverses

Parcelle E 266 : Modification de la délibération du 12/06/2014 :

Le notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente de la parcelle E 266 demande la modification de la délibération du conseil municipal de St-Léon en date du 12/06/2014 afin de ne pas recourir au droit de préemption communal.

Monsieur le Maire propose que la commune se porte uniquement acquéreur de la parcelle de 235 m² au prix de 15 000, euros.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ESCACH M, TAHAR M, CAZAUX G, DERS JJ. ANTONIO S, MARRASSÉ N, COLOMBIES D

Contre - 1 voix: MAZAS Ch

Abs - 2 voix: GONCALVES M, CASES F

Membres présents à la séance : 13 /15

LANDET J.C, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, GONCALVES M, CASES F, AYOUB S, DERS JJ, CAZAUX G, ESCACH M.

Membres du CCAS présents à la séance : 7

LANDET JC, AYOUB S, COLOMBIES D, PEZ A, MARRASSÉ N, MARTY J, BOULANGER J

Procurations:

MAZAS Christian → CASES Françoise TAHAR Malika → CAZAUX Gilbert DEMAY Jacques → MARRASSÉ Nelly

Excusés : SANZ Arsène

1/ Vote du taux des taxes directes locales

Les services préfectoraux ont relevé que les taux votés par le Conseil Municipal ne respectaient pas les dispositions légales de l'article 1636 B du Code Général des impôts relative, en particulier, à l'évolution du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, qui ne doit pas progresser plus vite que celui de la taxe d'habitation.

Le taux de la TFNB doit donc être diminué de 0.04 % (113.26 % à 113.00 %) ce qui entraine une diminution du produit attendu de 29. €.

TAXE	TAUX 2014	%	TAUX 2015
Taxe d'habitation	21.36	1.966292 %	21.78
Taxe foncière bâtie	22.84	1.966292 %	23.29
Taxe foncière non bâtie	111.04	1.966292 %	113.22
Produit fiscal	516 542. €		539 618. €

Pour – 13 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES

D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ, GONCALVES M

Abs - 2 voix: CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est adoptée.

2/ Décisions modificatives budgétaires

Quatre modifications budgétaires sont nécessaires pour régulariser des imputations (PVR, Frais d'études et vente de terrains) ainsi qu'une rectification du produit fiscal attendu suite à la correction du taux de la TFNB.

Dépenses		Recettes	
1336 PVR	9 440.00	1326 PVR	9 440.00
2031 Frais d'études	10 309.52	202 frais liés à doc	10 309.52
2184 Mobilier	2 520.00	024 Produits de cession	2 520.00
673 Titres annulés	2 520.00	6419 Remboursements	- 29.00
60611 Eau	-29.00	73111 Taxes foncières	- 29.00
Total dépe	nses 24 760.52	Total rece	ettes 24 760.52

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ, GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est adoptée.

3/ Cession à la commune de 5 chemins privés

Le géomètre ayant fourni les documents modificatifs du parcellaire cadastral des 5 chemins privés cédés à la commune, il convient de délibérer afin que les parcelles suivantes intègrent le domaine public communal.

Chemin de Bélesta:

Propriétaire MAZAS, 15a 11ca provenant des parcelles B 369-373-623-1017-1019

Propriétaire BERGE LASSALE, 29a 43ca provenant des parcelles B 374-375-382-1071 Propriétaire BLOY LAFFONT, 6a 55ca provenant des parcelles B 383-1073

Chemin de Campredoun:

Propriétaire Succession SUBRA, 21a 26ca provenant des parcelles A 116-117-118-758-761-762-763

Chemin de Coustiro Basso:

Propriétaire JOURDA, 18a 03ca provenant des parcelles B 92-1023-1271

Propriétaire FAURE, 07 ca provenant de la parcelle B 1025

Chemin de la Fourcade:

Propriétaire DERS, 11a 70ca provenant des parcelles E 33-53-1042

Propriétaire FLOUCAT, 37a 24ca provenant des parcelles E 50-52-54-56-57

Chemin du Rigaillet:

Propriétaire NEGRE, 7a 52ca provenant de la parcelle A 658

Propriétaire RAZAT, 35a 90ca provenant des parcelles A 351-622-625

Pour – 14 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES

D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ, CASES F, MAZAS Ch

Abs - 1 voix: GONCALVES M

Cette délibération est adoptée.

4/ Transfert de compétences à CO.LAUR.SUD

Il convient de délibérer afin de transférer à la communauté de communes CO.LAUR.SUD :

- la compétence pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communications électroniques,
- la compétence périscolaire.

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ, GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est adoptée.

5/ Travaux & Acquisitions

La commission travaux propose de demander au Conseil Général de la Haute-Garonne une subvention pour aider la commune à financer les travaux et acquisitions suivants :

- Eglise de St-Léon, travaux de plâtrerie : 1 700.00 € - Rénovation du Foyer rural de Caussidières : 6 729.00 € - construction local pétanque : 6 635.34 € - Rénovation Foyer rural de St Léon : 26 285.00 € - Rénovation Salle de la Chasse Caussidières : 20 448.00 € - Voie d'accès au Presbytère : 4 040.00 € - Remplacement porte Epicerie : 2 308.30 € - achat d'une tondeuse : 616.67 € - achat de 2 armoires métalliques : 494.00 € - remplacement ordinateur école : 1 115.00 € - rayonnage préau Groupe Scolaire : 1 428.14 €

Ces travaux seront réalisés successivement, suivant les disponibilités financières.

Pour – 14 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ , CASES F , MAZAS Ch

Abs - 1 voix: GONCALVES M

Cette délibération est adoptée.

6/ Modification du périmètre du SITPA

En tant que commune membre du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées, la commune de St-Léon soit délibérer afin d'approuver :l

- l'adhésion au SITPA de la commune de Bordes de Rivière
- le retrait du SITPA de la commune de Saint-Rome

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ, GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est adoptée.

7/ Numérotation de voies

La direction Midi-Pyrénées de la Poste, demande la numérotation des constructions implantées de part et d'autre de la voie communale n°6 d'Auragne et de la voie communale n°4 du Chemin du Villa, afin d'en faciliter la localisation.

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ , GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch Cette délibération est adoptée.

8/ Location de la salle du bar

Le bail de location de la salle du bar, située 2 rue de la Bascule ayant été résilié à compter du 01/09/204, Monsieur le Maire propose la location de ce local à la coiffeuse du village.

Le précédent loyer mensuel avait été fixé à la somme de 215 € et les provisions mensuelles pour charge à la somme de 85 €, soit la comme mensuelle de 300. €

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSÉ N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ , GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est adoptée.

9/ Questions diverses

Obsèques de Mr VALLADOLID :

La facture des frais d'obsèques de Mr VALLADOLID s'élevant à la somme 4 140.60 euros, l'accord du Conseil d'Administration du CCAS a été demandé, pour prise en charge de cette facture à l'article 6568 (secours) du Budget du CCAS.

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, MARRASSE N, ANTONIO S, COLOMBIES D, ESCACH M, CAZAUX G, TAHAR M, AYOUB S, DERS JJ , GONCALVES M, CASES F, MAZAS Ch

Cette délibération est adoptée.

-------Conseil Municipal du 29/07/2015

Membres présents à la séance : 11/15

LANDET J.C, ESCACH M., POUNT-BISET P., PEZ A., CAZAUX G., MARASSÉ N., ANTONIO S., TAHAR M., COLOMBIES D., GONCALVES M. MAZAS C. (arrivé en cours de séance)

Procurations: → AYOUB Sabrina à TAHAR Malika

→ CASES Françoise à MAZAS Christian→ DERS Jean-Jacques à PEZ Andrée

Excusés : MORIN Barbara

1/ Plan d'action touristique de COLAURSUD

Les conseils municipaux des communes membres doivent approuver le document de synthèse du plan d'action touristique de la communauté de communes COLAURSUD, réalisé par le bureau d'études DIATHEMIS, suite aux entretiens avec les différentes communes.

Ce document (45 pages couleur) accompagné du document de présentation (27 pages couleur) a été transmis par voie électronique à chaque Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire précise qu'une délibération du Conseil Municipal n'est pas nécessaire, et que seul le porter à connaissance des conseillers municipaux suffit à ce stade.

2/ Cession d'une partie de la parcelle B 1246

Monsieur GENOT Guillaume, qui vient d'acquérir la parcelle B 1249 située dans le lotissement "Le Clos Lauragais" désire acquérir de la commune de Saint-Léon, la partie de la parcelle B 1246 jouxtant sa propriété.

Pour mémoire, l'autre partie de cette parcelle a été cédée par délibération en date du 17/12/2012 à la famille BRUNEAU au prix de 20€/m², les frais de notaire et de géomètre étant intégralement supportés par le preneur.

Pour = 12 voix: LANDET J-C., ESCACH M., POUNT-BISET P., PEZ A, CAZAUX G., MARRASSÉ N., ANTONIO S., TAHAR M., COLOMBIES D., AYOUB S., DERS J-J. et GONCALVES M.

Cette décision est approuvée à l'unanimité

3/ Création d'un poste de saisonnier aux services techniques

Afin d'aider les employés du service technique pendant la période estivale, il est proposé de créer un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée d'un mois (du 01/08/2015 au 31/08/2015).

Pour = 12 voix: LANDET J-C., ESCACH M., POUNT-BISET P., PEZ A, CAZAUX G., MARRASSÉ N., ANTONIO S., TAHAR M., COLOMBIES D., AYOUB S., DERS J-J. et GONCALVES M.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4/ Création d'un poste d'agent technique aux écoles

Mme MORGANA Muriel, adjoint technique territorial ayant été classé en longue maladie, il est proposé de créer un emploi non permanent pour faire face à cet arrêt maladie dans le grade d'adjoint technique de 23^{ème} classe à temps non complet (15h/semaine) pour la remplacer.

Pour = 11 voix: LANDET J-C., ESCACH M., POUNT-BISET P., PEZ A, CAZAUX G., MARRASSÉ N., ANTONIO S., TAHAR M., COLOMBIES D., AYOUB S. et DERS J-J.

Abstention = 3 voix: GONCALVES M., MAZAS C. et CASES F.

Membres présents à la séance : 9/15

LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, COLOMBIES D, ANTONIO S, MARRASSÉ N, TAHAR M, CAZAUX G , MAZAS Ch,

Procurations : CASES F → MAZAS Ch

PEZ A \rightarrow ESCACH m Excusés : DERS JJ, ESCACH M.

Absents: GONCALVES M, AYOUB S.

1 / Transfert du pool routier 2014/2015

Monsieur le maire informe l'assemblée que, concernant le pool routier, des travaux de voirie d'intérêt communautaire ont lieu sur la commune de Montgeard, au lac de la Thésauque pour un montant de 24 526.99 EUR HT Une contribution de chaque commune de l'intercommunalité est donc souhaitable afin de ne pas pénaliser la commune de Montgeard. Le % de participation de chacune des communes ayant été décidé en commission voirie, Monsieur le Maire

Communes	Taux	Mouvement de travaux	Mouvement de subvention
AIGNES	70 %	- 2 088.57	- 1 462.00
CAIGNAC	68.75 %	- 1 312.00	- 902.00
CALMONT	58.75 %	- 7 576.17	- 4 451.00
GIBEL	68.75 %	- 1 627.64	- 1 119.00
MAUVAISIN	68.75 %	- 689.45	- 474.00
MONESTROL	68.75 %	- 519.27	- 357.00
MONTGEARD	68.75 %	+ 22 645.82	+ 15 569.00
NAILLOUX	58.75 %	- 8 165.11	- 4 797.00
SAINT-LEON	58.75 %	- 2 510.64	- 1 475.00
SEYRE	68.75 %	- 773.82	- 532.00

propose donc à l'assemblée délibérante, les transferts de subventions comme suit :

Ainsi le transfert de subventions au profit de la commune de Montgeard lui apportera un montant complémentaire de subvention de 16 862.31 EUR moins sa participation de 1 289.97 EUR soit 15 569 EUR qui correspond à un montant total de travaux de 22 645.82 EUR

Pour – 8 voix : LANDET JC, POUNT BISET P, COLOMBIES D, ANTONIO S, MARRASSÉ N, TAHAR M, CAZAUX

G, MORIN B

Abs - 2 voix: MAZAS Ch, CASES F

2/ Pré- PADD

Monsieur POUNT BISET donne un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 23/09/2015 avec le Cabinet Paysages.

''Le bureau d'études a travaillé sur le volet environnemental (état initial de l'environnement) et la réunion a porté essentiellement sur celui-ci, la prochaine réunion sera essentiellement basée sur le volet réglementaire (diagnostic stratégique en cohérence avec le cadre règlementaire).

Je vous présente ce soir les premiers éléments d'étude que vous avons approuvé avec la commission d'urbanisme, ce n'est qu'une première réflexion et non un projet définitif, il y aura sûrement des modifications dues à plusieurs facteurs qui sont notamment les nouvelles lois Grenelle 1 & 2, Duflot, ALUR, les dernières dispositions de la loi MACRON et bien entendu le SCOT Lauragais qui est luimême en cours de révision. (Celui-ci prévoit une augmentation de la population de 6 400 habitants répartis de la manière suivante : Nailloux 50%, Calmont et St Léon 20% chacun, les 10% restants répartis sur diverses communes)

L'objectif pour St Léon est donc d'accueillir une nouvelle population en regroupant l'habitat tout en gardant la continuité du domaine agricole.

L'assainissement du Hameau constitué de Caussidières est une priorité. Le mot 'constitué' est important car il nous permet, vis-à-vis du SCOT Lauragais, d'augmenter sa superficie de 1/3 de plus de l'existant actuel. En ouvrant la construction à Caussidières nous devons ouvrir une première tranche constructible sur St-Léon bourg sachant que l'investissement de l'assainissement s'élève environ à 400 000. Euros

A St-Léon village, nous avons prévu d'agrandir du côté de la station d'épuration d'En Conté qui est actuellement sous-exploitée. En agrandissant de ce côté, nous donnons une unité au village et nous plaçons l'école au cœur de celui-ci.

Nous avons prévu de mettre quelques terrains en réserve foncière pour pallier à l'évolution :

Le Château de Rouaix, rue de l'Ecole, près du cimetière et route de Nailloux en partant des Potences, nous mettrons quelques terrains en diffus. Enfin, nous gardons de l'ancien PLU: la zone commerciale et artisanale de proximité à la sortie de St-Léon direction Nailloux et une zone à vocation commerciale et touristique à Coustire.

Voilà donc les grands axes que nous avons définis pour orienter notre futur PLU."

Nos commerçants et Artisans - A votre service!

PROFESSIONNEL DE LA	SANTE	
CESSES Jérôme	Kiné	05 62 18 34 33
COLOMBA Sandrine		06 18 07 72 64
EL SANKARI Salim	Médecins Généralistes	05 61 81 12 55
CHAUSSEE Nathalie MICHEL Marie		
COMMERCES		
AU DHANGO	- Injunio	05 64 94 72 44
BEAUJARD Bruno	Epicerie	05 61 81 73 44 05 61 81 92 04
HOUY Vinciane	Boulanger Coiffure	06 13 12 12 37
CREOLISE	Chef Antillais à domicile	06 13 12 12 37
ENTRETIEN ESPACES VI		07 80 72 38 01
		05 04 07 07 04
PRISQUE Jean	Entretien espaces verts	05 61 27 27 31
AGRICULTURE		27.24.24.22.24
CAZAUX Gilbert	Travaux agricoles	05 61 81 32 91
DEBAT Jean-Pierre	Négoce animaux	05 61 81 92 11
OIE I M	Vente à la ferme	05.04.04.07.00
GIE de Magalou	Travaux agricoles	05 61 81 97 09
ARTISANS Bâtiments		
AUTHESSERRE Gaël	Maçon-Plaquiste-Poseur de parquet	06 06 70 49 12
050050 5	<u> </u>	gaphie@club-internet.fr
CESSES Daniel	Terrassements	05 61 27 25 84
CONTE Jean Claude	Maçonnerie Générale	06 13 08 21 23
COUGET Christian	Plaquiste	06 77 05 76 84
DARBAS Fabrice	Peintre	05 34 66 06 48
Ent FRUCHET	Maçonnerie – Rénovation	06 09 60 51 21
CANCOCCT II	. 5:	entreprisefruchet@yahoo.fr
GAYSSOT Hervé	Maçonnerie – Divers	05 61 81 11 50
MALBEC Eric	Electricien	05 61 81 11 79
PERROT Lionel	Artisan Peintre	05 61 07 68 82 06 22 28 63 33
		perrot.lionel31@orange.fr
PLAQUISTES du Lauragais	Neuf & rénovation	06 14 95 19 11
SALIOT Jean-Claude	Multiservices – Pose de cuisines &	06 62 94 33 64
Crizio i ocali ciadac	terrasses bois	jeanclaude.saliot@sfr.fr
SOULA Bruno	Plomberie	05 61 81 65 81
SYSTEMPLAC PUGET Ch.	Plâtrerie sèche & technique	06 15 49 19 27
AUTRES SERVICES		
Cie des Menestrelli	Musique italienne, animations et	05 61 81 48 19
Mr PIAGESSI Américo	spectacles pour enfant, carnavals,	06 83 78 64 62
	Noël	http://musique.italienne.com
DOU EXPERTISES	Expert d'assurés	05 61 45 26 15 / 06 22 80 15 86
	·	cdex@orange.fr
Ecuries des Houarn FER Gwendolen	Pension pour chevaux	06 82 93 70 51
EURL KEVLAR	Sécurité & Protection	05 61 27 91 59
INFLUENCE	Géobiologie – Radiesthésie –	06 70 51 24 71
GIBEL Véronique	Géobiologie énergéticienne - Reïki	www.veroniquegibel.fr
MERCIER Jean Louis	Formation Marketing	05 61 81 45 25
NYER Bernard	Antiquités – Brocante	06 27 67 20 80
OVALIE Assurances	Courtage d'Assurances	05 34 66 40 89
		06 14 48 61 28
		Thierry.reynes@live.fr
HEBERGEMENT		
Château de ROUAIX	Résidence Locative	05 62 71 93 71
		06 18 40 74 67
DENORME Michel	Gîte	06 79 35 75 13
LABORIE Geneviève	Gîte	05 61 81 33 70
LAMOUROUX A. Marie	Chambres d'Hôtes	05 61 81 92 21
	Gîtes ruraux Ferme auberge	06 63 65 72 86
MARQUEZ Joëlle	Chambre d'Hôte	05 61 27 59 45

Calendrier associatif

09/01/2016

AG des "Joyeuses Pétrolettes" suivie d'un repas

17/01/2016

LOTO du Comité des Fêtes de Saint-Léon

27/01/2016

AG "Détente et Bien-Etre" suivie d'un repas

07/02/2016

Repas des "Joyeuses Pétrolettes"

22 au 26/02/2016

Stage de Théâtre

14/02/2016

LOTO de l'Ecole

13/03/2016

LOTO du Comité des Fêtes de Caussidières

20/03/2016

Cérémonie de la FNACA

09/04/2016

"Détente & Bien Etre" Atelier cuisine

10/04/2016

Temps Libre - Exposition au Foyer Rural

24/04/2016

Sortie des Joyeuses Pétrolettes

18 au 22/04/2016

Stage de Théâtre

17 au 27/05/2016

St Léon de France - Voyage à Cuba

12/05/2016

Reprise des Concours de Pétanque

20/05/2016

"Détente & Bien-Etre" - Auberge Espagnole

2 au 4/06/2016

St Léon de France- Rassemblement en Gironde

05/06/2016

Challenge Pierre Floucat

26/06/2016

Vide grenier

29-30-31/07 & 1/08

Fête locale de St Léon

07/08/2016

Concours Officiel de Pétanque

20-21-22/08/2016

Fête locale de Caussidières